

UNION PROFESSIONNELLE  
RECONNUE EN 1962MEMBRE DU  
CONSEIL EUROPÉEN DES  
URBANISTES (ECTP - CEU)  
MEMBRE FONDATEUR DE  
FOR URBAN PASSION-FUP**Le Conseil de Direction**

Président	S. PEETERS
Secrétaire Général	J-C. DE BRAUWER
Trésorière	St. ROOSE
Conseillère	C. FALLY
Conseiller	R. DAELE
Conseiller	P. LACONTE
Conseiller	X. MARIAGE

Délégué Région Bruxelles Capitale  
Déléguée Région Wallonne  
Délégué Communauté Germanophe**Siège social**Glaverbel building  
Chaussée de La Hulpe, 166, bte 27  
B-1170 Bruxelles  
Téléphone : 02 514 17 43  
e-mail : cub@urbanistes.be  
site : http://urbanistes.be/cub/**Compte bancaire**

IBAN BE79 3100 4126 8233

**Union professionnelle**A/A.U 17.528-7049  
N° d'entreprise 412.644.829

INFOLETTRE 2021-01 du 1/1/2021

[NEWS](#)[EMPLOIS](#)[MEMBRES](#)**Table des matières**

- [Le Mot du Président](#)
- [Le Conseil Supérieur des Indépendants et des PME](#)
- [La Commission d'Avis sur les Recours 2021](#)
- [ECTP-CEU \(Conseil Européen des Urbanistes\)](#)
- [Une nouvelle visibilité pour les membres](#)
- [Les nouveaux statuts](#)
- [Notre Assemblée Générale du 24 février 2021](#)
- [Faites-vous entendre !](#)

**Le Mot du Président**Chères Membres,  
Chers Membres,*Bonne année 2021 !**Nous vous présentons tous nos vœux de bonheur, nous espérons que vous pourrez vous épanouir dans tous les domaines de la vie, dans vos projets professionnels et familiaux.**Une année où nous pouvons à nouveau aller de l'avant !*

La pandémie nous concerne tous, de façons différentes. Et beaucoup, trop nombreux, hélas, paient un prix très élevé. Jusqu'à y laisser la vie.

Les défis restent immenses mais les mois qui viennent nous donnent une réelle perspective de sortie de la crise, nous permettent de faire des projets, de croire à nouveau en l'avenir. Mais sans aucun doute nous en sortirons différents.

Pour faire face à cette crise, la CUB reste à vos côtés, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous avons aussi mis en place une nouvelle page web, qui permettra d'apporter une nouvelle et pleine visibilité de nos membres, n'hésitez pas à compléter votre fiche personnelle.

Voulant être plus proche des décideurs politiques et sous l'impulsion de l'UNPLIB, le Conseil de Direction met tout en place pour faire partie du Conseil Supérieur des Indépendants et des PME.

Nous vous invitons à réserver la date du 24 février 2021 pour notre assemblée générale en webinaire.

Véronique Germain vient aussi nous aider dans les tâches administratives. Merci à elle !

Et aussi un merci spécial à Jean-Claude pour son accompagnement administratif bien utile !

Et comme vous le lisez, voici notre première infolettre de cette année, que nous souhaitons remettre au goût du jour, avec un clin d'œil à une bande dessinée belge bien connue...

Nous vous en souhaitons une bonne lecture !

*Serge***Une nouvelle visibilité pour les membres**

Voulant être conforme au RGPD, le Conseil de Direction a décidé de créer une nouvelle page web reprenant l'ensemble de ses [membres](#). Cette nouvelle page est conforme au RGPD et vous permettra de compléter votre fiche personnelle avec vos coordonnées personnelles, les informations professionnelles qui vous concernent et aussi mettre en avant l'un ou l'autre des missions d'urbanisme. Elle vous permettra aussi de ne plus figurer sur notre site, ni dans toute autre banque de données.

A cette occasion, vous recevrez un appel téléphonique de Véronique Germain, qui prendra de vos nouvelles et vous conseillera dans le remplissage de votre fiche personnelle. Elle se permettra aussi de vous rappeler que notre union professionnelle fonctionne actuellement uniquement sur base de vos cotisations. Merci de lui réserver un agréable accueil.

**Les nouveaux statuts**

A la suite de deux assemblées générales, les [nouveaux statuts](#) ont été publiés au Moniteur Belge. Ces nouveaux statuts sont conformes à la nouvelle législation.

Les Unions professionnelles existaient depuis 1898. Cela avait un petit goût de « Germinal ». Mais c'est fini et il va falloir s'adapter...

Les Unions professionnelles telles que la nôtre seront transformées en ASBL suite à l'entrée en vigueur du nouveau Code des Sociétés et des Associations.

Les Unions professionnelles (ci-après UP) sont régies par la loi du 31 mars 1898. Cette loi est purement et simplement abrogée par la loi du 23 mars 2019 introduisant le Code des sociétés et des associations (ci-après CSA). La loi du 23 mars 2019 prévoit des mesures transitoires, mais, à terme, toutes les UP telles que nous les connaissons aujourd'hui auront disparu.

Elles seront transformées en ASBL.

La CUB est donc devenue une **ASBL agréé comme union professionnelle**. Le souhait avait été aussi de rendre à cette occasion, nos statuts plus « légers » et notamment sur les 6 points suivants :

- D'alléger le but et l'objet des statuts, afin de permettre de les nuancer à travers des documents internes ; ses aspects évoluant avec notre Société.

## **Le Conseil Supérieur des Indépendants et des PME**

Le Conseil Supérieur des Indépendants et des PME est un organe consultatif fédéral. Il a une triple mission légale de concertation, de conseil et de représentation.

### Concerter

Le Conseil Supérieur est le porte-parole des indépendants et des PME.

En sa qualité de forum de concertation, le Conseil Supérieur regroupe ± 180 organisations professionnelles et interprofessionnelles agréées.

### Conseiller

Le Conseil Supérieur est le porte-parole des indépendants, des professions libérales et des PME. Les avis du Conseil Supérieur sont adressés aux Ministres compétents, ainsi qu'au Ministre qui a les Classes Moyennes dans ses compétences. Le Conseil peut être consulté par un Ministre mais dispose également d'un droit d'initiative. Ainsi, il peut toujours exprimer ses vues en toute indépendance. En sa qualité d'institution d'utilité publique, le Conseil Supérieur dispose d'une personnalité juridique. Il est dirigé et géré par les indépendants eux-mêmes.

### Représenter

En outre, le Conseil Supérieur a également une compétence sur le plan de la représentation. Au travers de divers organes consultatifs ou de gestion, les indépendants et les PME défendent leurs points de vue au sein de différentes instances socio-économiques.

## **La Commission d'Avis sur les Recours 2021**

La Chambre des Urbanistes de Belgique est fière de pouvoir être représentée à la [Commission d'Avis sur les Recours](#) de la Région Wallonne (CAR). Cette nouvelle composition sera opérationnelle au début de cette nouvelle année !

Cette Commission se réunit en général 5 matinées par semaine à Namur. Deux représentants de la CUB sont présents chaque fois, les présences étant réparties entre titulaires et suppléants.

La CUB avait présenté 6 membres masculins et 6 membres féminins. Le Ministre vient de sélectionner les membres effectifs et suppléants de notre Union Professionnelle, il s'agit de :

- **Sylvie Agnessens, effective**
- Marie Noël, suppléante
- Charlene Lamotte, suppléante
- **Frans Lotin, effectif**
- Jean-Claude De Brauwier, suppléant
- Xavier Mariage, suppléant

Merci à nos urbanistes pour l'accomplissement de ses responsabilités et merci aussi aux autres candidats non retenus par le Ministre.

- De manière générale de rendre les statuts plus généralistes et ce pour plus de flexibilité.
- D'ouvrir les statuts à toutes les régions du pays et ce au regard du fait notamment de la mise en place en communauté germanophone de nouvelles responsabilités d'urbanisme et d'aménagement du territoire.
- De supprimer la qualité de membre stagiaire, en effet, depuis des années, la CUB n'avait que très peu ce type de membres. En contrepartie, il est proposé que la cotisation soit revue, pour que l'inscription d'un nouveau membre soit revue à la baisse la première année et donc indépendamment qu'il soit stagiaire ou non. Tout nouveau membre bénéficiera d'une cotisation attractive la première année.
- De permettre l'admission de nouveaux membres par voie électronique auprès du conseil de direction.
- De permettre l'admission d'un nouveau conseiller seulement après un an et non trois années. Ceci pour garder la motivation des jeunes membres bien active.

## **Notre Assemblée Générale du 24 février 2021**

Comme chaque année, nos statuts prévoient une assemblée générale statutaire. Toutefois cette année au regard de la pandémie qui sera toujours bien présente le 24 février prochain, nous organiserons un webinaire.

### L'ordre du jour statutaire :

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale précédente ;
- Rapport d'activités ;
- Rapport de la trésorière et approbation des comptes et du budget ;
- Présentation des nouveaux membres effectifs accueillis au cours de l'année écoulée ;
- Renouvellement partiel du Conseil de Direction ;
- Divers.

Stéphanie Roose, notre trésorière, souhaite arrêter sa mission en cours de mandat. Le Conseil de Direction est donc à la recherche de candidats pour un mandat jusqu'en 2024.

### La conférence annuelle :

Elle aura pour thème l'urbanisme post COVID et nous aurons le plaisir de partager ce sujet avec le coordinateur de la [Déclaration ECTP-CEU ALLER VERS UNE RE-NAISSANCE DE L'EUROPE - pour un avenir post-Covid inclusif et juste pour toutes les communautés.](#)

Inscription: [cub@urbanistes.be](mailto:cub@urbanistes.be) et vous recevrez le lien webinaire, 24 heures avant.

## **Faites-vous entendre !**

**ECTP-CEU (Conseil Européen des Urbanistes)**

**Catherine Vilquin** est actuellement notre représentante.

La CUB a décidé de la poursuite de son implication au sein de cette organisation européenne et vu que la fin du mandat de Secrétaire Général était tenu par un administrateur belge, Joris Scheers, approche, ça va être à notre tour d'être administrateur au sein du Comité Exécutif.

Nous pensons qu'il serait intéressant de mettre sur pied un **groupe de travail ECTP-CEU**, lié aux questions « européennes » afin que sa « voix » au sein de l'ECTP soit utile à tous.

Le Conseil de Direction recherche des membres, si vous souhaitez faire partie de ce GT, merci d'envoyer un courriel à [cub@urbanistes.be](mailto:cub@urbanistes.be).

- Le **groupe de travail enseignement** souhaite prolonger la réflexion sur l'opportunité de mettre en place un **master 120 crédits en Urbanisme et Aménagement du Territoire**. Il y a eu déjà deux réunions avec les responsables des dits-enseignements à travers la FWB. Le Conseil de Direction recherche des membres, si vous souhaitez faire partie de ce GT, merci d'envoyer un courriel à [cub@urbanistes.be](mailto:cub@urbanistes.be).
- Le **groupe de travail livre blanc** souhaite aborder les problématiques des cahiers des charges lors d'appels d'offres publics. Il s'agira aussi d'aborder la problématique des **Schémas d'Orientation Local**, en région wallonne. Le Conseil de Direction recherche des membres, si vous souhaitez faire partie de ce GT, merci d'envoyer un courriel à [cub@urbanistes.be](mailto:cub@urbanistes.be).